



Association loi 1901

Le Réseau de la

Cohabitation **S**olidaire **I**ntergénérationnelle

Présentation du réseau COSI

SOMMAIRE :

- 1- Pourquoi le réseau COSI ?
- 2- Les objectifs du réseau
- 3- La vocation du réseau
- 4- Les moyens
- 5- Les outils de travail et modalités d'intervention
- 6- Les associations membres
- 7- Le conseil d'administration
- 8- La vie du réseau
- 9- Les axes d'orientations stratégiques

1- Pourquoi le réseau COSI ?

A- Contexte :

La population française vieillit. L'espérance de vie des français a progressé d'environ un trimestre tous les quatre ans durant les 20 dernières années et la moyenne d'âge de la population française n'a cessé d'augmenter. Les « plus de 60 ans » représentaient 16,2 % de la population totale en 1950, ils en représentaient 20,6 % en l'an 2000 et ce taux devrait atteindre 30 à 40 % en 2050, suivant le choix de scénario retenu par l'INSEE.

Le processus d'accès au logement pour les jeunes est devenu un véritable chemin de croix. Les raisons de cette difficulté sont multiples et variées : l'insuffisance de l'offre dans les résidences universitaires, la rareté de logements adaptés dans le secteur HLM, les prix exorbitants du marché privé et autres exigences excessives des propriétaires en matière de solvabilité ou de caution.

Nous relevons aussi que les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses à vivre seules dans leurs logements devenus beaucoup trop grands après le départ de leurs enfants : ce constat est confirmé par l'étude de l'INSEE de janvier 2009, où sur les huit millions de personnes vivant seules, les personnes âgées représentent plus de 55%.

Ce diagnostic est aussi valable dans les autres pays d'Europe. Le rythme souvent effréné de nos modes de vie et les difficultés que rencontrent les jeunes même bien formés pour se lancer sur le marché du travail ou d'accéder à un logement décent et les personnes âgées pour rester activement impliquées dans leur communauté, sont tous des phénomènes nouveaux qui demandent des réponses adaptées pour permettre à chacun de trouver sa place dans la société, d'accéder à un logement meublé de courte durée (entre 3 mois et un an) et de s'épanouir pleinement.

Nous estimons que si nous voulons répondre de façon efficace et équitable au défi démographique ainsi qu' à la crise sans précédent que traverse l'Europe, il nous faut revoir fondamentalement la façon dont notre société est organisée et favoriser plus de coopération, de solidarité entre les générations.

B- Historique :

Le Réseau (COSI) a été créé en 2005, suite au succès obtenu par la création de l'association « Le PariSolidaire IdF » (reconnue d'intérêt général, parrainée par Frédéric Lenoir) Les associations du Réseau sont nées du constat de l'isolement des personnes âgées, de leur désir de rester à leur domicile et de l'insuffisance de logements pour les étudiants. Cette forme de cohabitation vise à promouvoir le lien social et intergénérationnel, tout en contribuant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées et des jeunes (étudiants, jeunes travailleurs, demandeurs d'emploi).

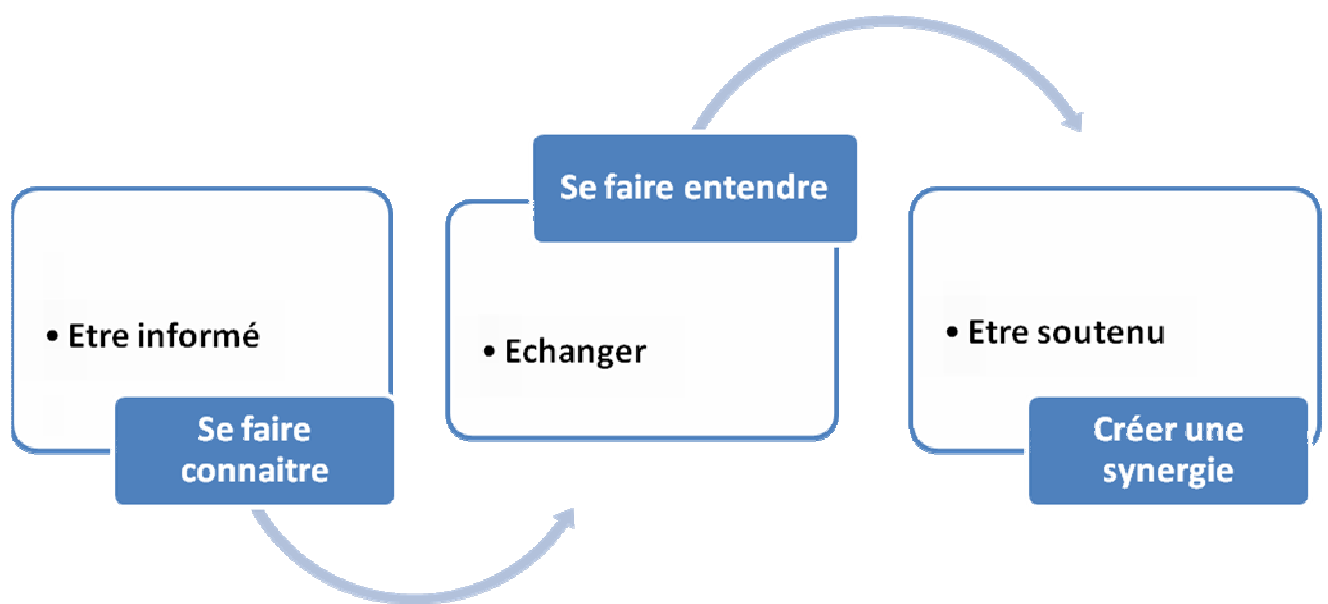
Le réseau COSI est composé de 18 associations, chacune ayant des statuts quasi identiques, définissant la raison d'être et le mode d'emploi. Mais pour une compréhension affinée du programme de logement inter générations, et pour faciliter la concrétisation des actions des associations, il est nécessaire de clarifier les

objectifs, les axes d'orientations, les projets à courts, moyens, long termes, et les moyens d'action. C'est aussi une vision d'avenir fédérant les membres autour de priorités et d'axes majeurs, le positionnement du réseau dans son environnement, le champ d'intervention qui doit être en cohérence avec la charte du réseau COSI.

Le réseau COSI se veut être, aussi, un outil d'évaluation des activités des associations, un instrument de référence pour la qualité des actions conduites. Un outil de communication interne et externe qui doit permettre la promotion du réseau, de ses valeurs. Il est un véritable vecteur d'image et doit contribuer à susciter des adhésions ou des soutiens aux projets.

Exercice de communication par définition, nous espérons qu'il sera une formidable opportunité pour ensemble se mobiliser sur l'essentiel.

2 - Les objectifs du réseau ?



3- La vocation du réseau ?

- Contribuer au maintien domicile de qualité des personnes âgées et ainsi reculer le placement du senior en institution ;
- Promouvoir la mixité sociale par une approche intergénérationnelle orientée vers le maintien du lien social et la gestion de proximité ;
- Créer ou retisser le lien social et intergénérationnel ;
- Prévenir l'isolement et rompre la solitude des personnes âgées ;
- Contribuer à l'accès au logement des jeunes dans de bonnes conditions financières en leur offrant une alternative nouvelle et solidaire à la pénurie de logements de courts séjours.

4 - Les moyens

A - Une structure avec des locaux fonctionnels :

Le réseau a besoin de locaux fonctionnels pour accueillir lors des réunions et assemblée générale annuelle tous ses membres. Le lieu de travail est d'importance pour assurer la bonne qualité des activités du réseau. Pour le moment, le réseau est hébergé par l'association le Parisolidaire dans ses locaux.

B - Des ressources humaines :

➤ Les adhérents :

Les adhérents constituent la base de tout réseau associatif. Il est important, pour le réseau COSI pour qu'il soit mieux reconnu, que ses adhérents soient les plus nombreux possible. Ils sont tenus régulièrement informés de la vie du réseau et jouent un rôle fondamental lors de l'assemblée générale annuelle puisqu'ils élisent le bureau exécutif et votent les orientations et les comptes financiers.

➤ Le personnel :

La vie du réseau est géré pour le moment de manière bénévole. Les missions et champs d'intervention sont définis lors de l'assemblée générale et des aides ponctuelles sont demandés aux autres membres du réseau, ne faisant pas parti du conseil d'administration. Il est indispensable que les bénévoles soient compétents pour exécuter les tâches qui leur sont confiées.

➤ Le financement :

Un tel dispositif nécessite une importante capacité financière. Le financement du réseau provient particulièrement des cotisations de ses membres. Le réseau souhaite mener des actions de sensibilisation à dimension nationale, de construire des relations de partenariat avec les collectivités et institutions privées et ainsi, porter des projets plus ambitieux qui nécessitent inévitablement de grands efforts financiers.

La recherche de partenaires financiers souhaitant s'engager dans la durée avec les associations membres du réseau sont à encourager (Région, département, communes, caisses de retraite, caisse des dépôts, fondations ...) afin d'assurer une pérennité à nos actions.

5 - Les outils de travail et modalités d'intervention

Toutes les associations du réseau COSI sont financièrement et juridiquement indépendantes.

Elles se réfèrent toutes à la Charte du "Senior et de l'étudiant" élaborée en 2004 par Le PariSolidaire IdF qui pose le socle commun des valeurs et des engagements de leurs adhérents. Les associations du réseau travaillent de manières indépendantes mais s'engagent à une aide aux nouveaux entrants et à une transmission et partage

d'informations entre toutes les structures. Elles évoluent sur la base des mêmes documents de travail, actualisés et mis à jour en fonction de l'évolution des textes juridiques et des réglementations en vigueur.

6 - Les associations membres

Liste des associations :

La Longitude	Avignon	06 30 82 86 60	la-logitude@orange.fr
Binôme 21	Dijon	06 78 65 74 95	Binome.vingtetun@gmail.com
Gironde Solidaire	Bordeaux	05 56 01 42 19	npic@udaf33.fr
Lien	Caen	06 14 37 12 90	lien14@hotmail.fr
Kheops	Compiègne	03 64 47 78 41	Associationkheops@yahoo.fr
LePariSolidaire Lyon	Lyon	04 78 83 54 42	association.leparisolidairelyon@neuf.fr
Un toit pour toi Mantes	Mantes La Jolie	0130948414	secretariat@untoitpourtoi-mantes.org
Domopart	Marseille, Aix, Toulon	06 60 96 28 71	untoitdeuxgenerations@yahoo.fr
Un toit 2 Générations	Metz et Nancy	03 87 50 23 21 06 59 85 09 38	contact@Untoit2generations.fr
Nantes'Renoue	Nantes	02 40 69 84 24 06 28 05 36 68	nantesrenoue@laposte.net
At home crochus	Orléans	06 64 65 37 49	solution.intergeneration@yahoo.fr
Le PariSolidaire idf	Paris	01 42 27 06 20 01 42 27 06 50 06 60 06 43 37	contact@leparisolidaire.fr
Un Toit pour toi	Rennes	06 14 99 03 44	un_toit_pour_toi@yahoo.fr
Un Toit en Partage	Tours	09 79 63 90 35 06 73 88 02 50	untoitenpartage@numericable.fr
Pact du Var	Toulon	04 94 22 65 64	cohab@pact83.org
Mieux Ensemble	Toulouse	06 63 67 74 40	gblanchard@laposte.net
Un Toit Solidaire	Pontivy	09 51 62 48 70 06 33 46 25 75	untoitsolidaire@gmail.com

7 - Le conseil d'administration

- Aude MESSEAN : Présidente/fondatrice du réseau et co-fondatrice de l'Association Le PariSolidaire IdF en 2004)
- Caroline LEBLANC : Secrétaire (Association Lien)
- Corinne BELOT : Trésorière (Association LePariSolidaire Lyon)